

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2024

PROFESSIONNALISER L'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE - (N° 2245)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 37

présenté par

Mme Colboc, rapporteure au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation et
Mme Bazin-Malgras

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.